libertaire

Hebdomadaire de la Fédération anarchiste

adhérente à l'Internationale des fédérations anarchistes

n° 1266 31 janvier au 6 février 2002

Conventions collectives. licenciements, et 35 heures

Le siècle de tous les dangers

Grève dans l'éducation,

• Le MEDEF « actualise » Vichy,

p. 3

Les zones d'attente,

pp. 4 et 5

Palestine : l'État ou rien ?

C'est l'orgasme final!

Le droit des enfants,

Qu'on châtre la froçaille!

AZF, quatre mois après,

QUELQUES semaines de société - car ce sont bien des prol'élection présidentielle, voilà un slogan que les personnels de santé et les instits parisiens semblent reprendre à leur compte. Et si d'autres les rejoignaient! La grève, la grève reconductible, l'action au quotidien sans exiger d'autres rythmes pour les intermédiaires, sans élus profes- enfants à l'école, n'est-ce pas des

jets de société que portent les acteurs des mouvements sociaux actuellement dans la rue - ne pourront se concrétiser que par l'action directe. Exiger de meilleures conditions de travail, des personnels supplémentaires dans les hôpitaux, sionnels... il n'y a pas d'autres alter- revendications d'ordre politique. natives pour faire aboutir les Ces projets n'ont pas à être récupérevendications. Les projets de rés par des hommes, des femmes

politiques qui n'ont comme seule motivation que la prise de pouvoir et la défense des privilèges qui en découlent..

C'est peut-être en ces termes qu'il faut comprendre ces mouvements. C'est peut-être en ces termes qu'il faut orienter les analyses, développer les arguments pour en finir avec la délégation de pouvoir, la ritournelle des élections.

Imaginons un instant le jour des élections : des millions de grévistes, des AG souveraines, des comités de grève révocables, mandatés qui coordonnent le mouvement; des femmes, des hommes, enfin acteurs de leur vie! Imaginez, alors, la tête des candidates et des candidats à la présidentielle!



« Agir au lieu d'élire »



« Le jour où le peuple en aura assez et se soulèvera [...], je serai au premier rang des combattants. » Nicolas Faucier, Pacifisme et antimilitarisme, p. 198.

Vie du mouvement

Éditorial

ES DIFFICULTÉS relatives à l'application des revendications ouvrières se multiplient au fur et à mesure que s'atténue la vigilance ouvrière. Surpris par la soudaineté de l'offensive prolétarienne, en juin dernier, le patronat a, depuis, organisé la résistance et employé les manœuvres les plus variées, la provocation ou l'astuce, selon les cas, pour se soustraire aux accords conclus sous la pression ouvrière. L'application de la semaine de quarante heures semble particulièrement compromise. Outre l'objection traditionnelle d'augmentation des prix de revient, on vient de découvrir un argument qui semble devoir être décisif : les nécessités de la défense nationale, pour rendre inopérante cette revendication essentielle du monde ouvrier. » Ainsi s'exprimait le camarade Nicolas Faucier dans le Libertaire le 11 septembre 1936. L'article s'intitulait « Les quarante heures en danger ».

Dans l'entre-deux-guerres, le patronat avec la réduction du temps de travail et les congés payés prophétisait le déclin de l'industrie française... Tout en n'oubliant pas comme l'écrivait Faucier l'appel au patriotisme, à l'effort national pour les industries d'ar-

Aujourd'hui, le MEDEF succède aux Maîtres des forges et autres consorts des années 30. Le discours est le même : les entreprises ne peuvent plus « vivre » si on accorde trop d'avantages divers aux ouvriers. Le problème se pose-t-il aujourd'hui avec les mêmes paramètres qu'en 36? À l'époque les militants du syndicalisme révolutionnaire, de l'anarchosyndicalisme s'opposaient à ceux qui dans les bureaux de la rue La Fayette (aujourd'hui, c'est Montreuil...) voulaient que tout le monde reprenne le travail et que les occupations d'usines cessent...

En Mai 68, ce fut la même chose, mais que faire en ce début d'année 2002 ? Si l'entre-deux-guerres connaissait une forte mobilisation syndicaliste, force est de constater que le paysage syndical actuel s'est considérablement affaibli. Les 35 heures (cinq heures de moins en près de 65 ans) dans ses applications laissent à désirer. On assiste plus à la défense de statuts, d'avantages acquis qu'à la conquête de nouveaux espaces pour les salariés. MEDEF and C° trouvent même que le Code du travail est bien embarrassant! Tout serait-il à refaire ? À nous d'y répondre !

Directeur de publication : Jacques Toublet Commission paritaire nº 0906 I 80740 – Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay) Dépôt légal 44145 – 1" trimestre 1977 – Routage 205 – Hebdo 1 Diffusion NMPP

BULLETIN D'ABONNEMENT

libertaire Rédaction - Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris

	1 ct. : 01 48 03 34 08 – rax : 01 49 29 98 39			
	Tarif (hors série inclus)	France	Sous pli fermé	Étranger
	(nors serie inclus)	(+ DOM-TOM)	France	
	3 mois 13 nos	□ 20€	□ 32€	□ 27€
	6 mois 25 nos	□ 38€	□ 61€	□ 46€
	1 an 45 n [∞]	□ 61€	□ 99€	□ 77€
		Abonnement	de soutien : 76 €	
	Abonnement étranger : les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe banquaire exorbitante (plus de 15 euros), nous vous			
0	demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur			
	notre compte chèque postal (CCP).			
	Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction			
	sur les abonnements de 3 mois et plus			
	en France métropolitaine (sous bande uniquement) (En lettres capitales)			
	NOM Prénom Adresse			
	Pays			
	☐ Chèque postal	☐ Chèq	ue bancaire	
	☐ Virement postal (compte CCP Paris 1128915 M)			
	Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)			

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

TOURS (37): le groupe libertaire de Tours change d'adresse : GLT, c/o CNT-AIT Tours, BP 1303, 37013 Tours cedex 1

Vendredi 1er février

BORDEAUX (33): le groupe Emma-Goldman de la Fédération anarchiste organise à partir de 19 heures un concert de soutien aux anars argentins. Au programme: La compagnie Mohein (fanfare Tzigane), Happy Wiz et une intervention théâtre. Pas de tango donc, mais on pourra se rattraper sur les tapas garanties argentines et anticapitalistes! À l'Athénée libertaire, rue du Muguet à Bordeaux. Renseignements: 05 56 81 01 91.

OUIMPER (29) : à 20 h 30 aux halles Saint-François, débat sur les tous avec Wally du RATP (Réseau pour l'abolition des transports

Samedi 2 février

MARSEILLE (13): le CIRA organise une conférence-débat « les libertaires du Yiddishland » avec Jean-Marc Izrine à 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique, 13001 Marseille (à l'angle de la place des Capucins).

PARIS (75): à 14 h 30, manifestation devant le Mc Do, boulevard Saint-Denis (M° Strasbourg-Saint-Denis).

RIS-ORANGIS (91): de 21 heures l'aube « rencontre internationale de sound-systems » avec Wake up sound (Jamaïque), Word sound and power (Londres) et Reggae remedy (Paris). Au CAES, 1, rue Edmond-Bonté, 91000 Ris-Orangis. PAF:

Dimanche 3 février

PARIS (75): réunion publique sur le thème des « lois de sécurité quotidiennes, et le SIS (Système d'information Schengen) ». À 15 heures au CICP, 21ter, rue Voltaire, Paris 11° (M° Rue-des-Boulets).

Mercredi 6 février

PARIS (75): journée internationale de solidarité avec Léonard Peltier, coorganisée par le CSIA/LPSG-France et le Cosimapp. Rassemblement en faveur de Léonard Peltier et Mumia Abu-Jamal devant le consulat des États-Unis, place de la Concorde (angle de la rue de Rivoli et du jardin des Tuileries) de 18 à 20 heures. À partir de 20 h 45, projection du film documentaire Incident à Oglala de Robert Redford et Michael Apred. suivie d'un débat sur le cas Peltier et la résistance amérindienne au cinéma « Images d'ailleurs », 21, rue de la Clef. Paris 5°

Jeudi 7 février

CHAMBÉRY (73): conférencedébat : « L'anarchie, alternative au désordre », organisé par le groupe Acratie de la Fédération anarchiste avec Gaetano Manfredonia (maître de conférence, auteur de l'Anarne en Europe aux éditions des PUF, 2001) à 19 h 30, maison des Associations.

Agenda



Vendredi 8 février

PARIS (75) : débat sur « la récupération de la contestation par les médias » avec Pierre Rimbert, 33, rue des Vignoles (M° Avron).

Samedi 9 février

VINCENNES (94): le CSIA/ LPSG-France, la librairie Millepages et Albin Michel, collection Terre indienne, organisent un débat avec des représentants amérindiens des États-Unis, suivi par un spectacle avec les chanteurs et danseurs traditionnels: « Northern Ute Singers ». Au Centre culturel de Vincennes, 142, rue de Fontenay à Vincennes, (M° Bérault ou Château-de-Vincennes) à partir de 20 h 30. PAF: 8 euros. (tables de presse, librairie amérindienne, bar)

Samedi 16 février

MARSEILLE (13) : cycle de discussion autour du thème « Les quatre saisons de l'anarchisme » par G. Roth. Premier volet, « Le printemps et l'été » : Les précurseurs et premiers théoriciens 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique.

Dimanche 24 février

PARIS (75) : concert de soutien à Leonard Peltier. À partir 16 h 30, projection de la vidéo L'esprit de Crazy Horse, de Michel Dubois et Kevin McKiernan sur la résistance amérindienne aux États-Unis et la création de l'AIM, suivie d'une rencontre-débat sur le cas Peltier. Infos, tables de presse et musique avec : Cojoba (hardcorepunk mixte, Puerto Rico), Sabayo (chanson rock, Clermont-Ferrand) plus une surprise. Au CICP, 21 ter, rue Voltaire, Paris 11^e (M° Nation) PAF . 5 euro

Samedi 2 mars

MARSEILLE (13): le CIRA organise une conférence-débat « anarchisme et anarchie dans l'œuvre de Jean Giono » avec Denise Reyre à 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique, (à l'angle de la place des Capucins).

Samedi 9 mars

GAND (Belgique): deuxième foire internationale du livre alternatif et libertaire (livres, conférences, expositions, projections vidéo), de 10 heures à 20 heures, entrée libre, Kraankindersstraat 2.

Samedi 16 mars

MARSEILLE (13) : cycle de discussion autour du thème « Les quatre saisons de l'anarchisme » par G. Roth. Second volet, « I tomne » : Le déclin face au léninisme et au stalinisme. À 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique, 13001 Marseille.

Samedi 20 avril

MARSEILLE (13) : cycle de discussion autour du thème « Les quatre saisons de l'anarchisme » par G. Roth. Troisième et dernier volet, « L'hiver » : La transition vers le nouveau printemps. À 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-

UN

gén

org

con

les

pêc

teui

être

à to

SNI

reil)

mat

gard

éduc

leur

le m

bilis

désa

nain

cal)

vidé

de la

Sur Radio libertaire 89.4 MHz en région parisienne

Mercredi 6 février

Blues en liberté :

Clifton Chenier, zydéco et blues de 10 h 30 à 12 h



Concert de soutien à Radio libertaire

Samedi 9 février

à 20 h 30 avec Casse-Pipe, **MLOP** et Gilles Servat

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, **75020 Paris** M° Gambetta ou Ménilmontant.

Billeterie: Publico 145, rue Amelot, 75011 Paris, M° Oberkampf, ou sur place le jour-même

Actualité

La grève des enseignants parisiens

Vers des pratiques autogestionnaires?

le de dis-

isme » par

au léni-15 heures ue Saint-

le de dis-

sme » par

dernier

15 heures

ie Saint-

aire

é:

itien

aire

rier

pe,

rie.

r,

ou

T.

ot.

ril

E 27 novembre 2001, la CNT-Éducation RP, le SNUDI-FO et le SE-UNSA appelèrent à la grève les enseignants parisiens lors des « états généraux sur les rythmes scolaires », organisés par la ville de Paris et le rectorat. L'absence d'informations par la voie hiérarchique et le caractère confidentiel de la concertation furent les signes avant-coureurs d'une inquiétude qui s'en fut grandissante. Longtemps tenus dans l'ignorance, les enseignants partirent donc à la pêche aux infos dans les médias. Ils y lurent une rumeur qui fut bientôt confirmée lors de l'allocution du recteur Blanchet, le 19 décembre, C'est donc par la voie des médias que les enseignants et tous les personnels concernés apprirent ce qui ferait leur quotidien dès la rentrée 2002 :

Remplacement du samedi matin travaillé par le mercredi matin

– Modification peu significative des horaires (8 h 30-12 h – 13 h 45 (!) – 16 h).

 Temps de concertation les mardis soirs, donc arrêt des cours à 15 h 30.

 Mise en place d'un périscolaire « renforcé » les samedis matin et le soir (du fait de la modification des horaires).

La mobilisation du 27 novembre (avec pour mot d'ordre : « On veut être informés et consultés »), porta ses fruits...

Les vacances de Noël furent ses à profit par le recteur... et le SNUipp (syndicat majoritaire du 1ª degré) qui nous pondirent tous deux, en grande hâte, des questionnaires, lesquels devaient être envoyés à tous les personnels concernés et aux parents élus aux conseils d'école. Si le SNUipp n'oublia personne (on remarquera ici sa puissance d'appareil), le rectorat lui « oublia » les animateurs, les personnels de service, les gardien(ne)s d'école, les professeurs de la ville de Paris (PVP), les aideséducateurs, les personnels effectuant leur dernière année de service... Tout le menu fretin, déjà précarisé et flexibilisé à souhait...Quelle confusion des genres (le syndicat se substitue rait-il au patronat ?...) et quel effet désastreux que ces deux questionnaires (l'un rectoral et l'autre syndical) qui rivalisèrent de questions fermées et orientées, n'appelant qu'un seul « oui », très réducteur et vidé de sens rapporté à la complexité de la réalité.

A la rentrée de janvier, les enseignants furent donc galvanisés par un questionnaire bidon, les réduisant à l'état de lobotomisés, révoltés par le mépris dans lequel on les tenait et enfin inquiétés par les menaces que représentait cette nouvelle organisation de la semaine. Ces menaces sont de deux ordres :

 Dans un contexte national de RTT, on leur imposait de fait un allongement de leur temps de travail (plus de samedis libérés).

 Un alourdissement de leur charge de travail (plus de coupure les mercredis).

La colère et le refus enflèrent dès la première semaine de la rentrée de vier. L'assemblée générale réunie le 12 janvier dans le 18° arrondissement, à l'occasion d'une matinée banalisée pour « réfléchir » sur le questionnaire du rectorat et de la ville, décida d'appeler à la grève le vendredi 18 janvier. Cet appel issu de la base fut soutenu par la CNT Éducation RP, SUD Éducation, le SE-UNSA et le SNUDI-FO. Le SNUipp tenta bien, comme d'habitude, de temporiser, avec son questionnaire, certains déclarant même que la grève était inutile! Mais cette journée fut un succès, rassemblant près de la moitié d'enseignants grévistes. Le principe de la grève reconductible fut votée par

les AG remarquablement nombreuses et déterminées : grève reconductible jusqu'au retrait du projet. La grève fut reconduite quotidiennement pendant dix jours dans les AG. Elle a continué jusqu'au mardi 29 janvier, jour fixé par le recteur où il consent enfin à recevoir une délégation de grévistes (syndiqués et non-syndiqués).

Du côté des syndicats institutionnels, le SNUipp brille par son absence. D'abord favorable au projet (il a des intérêts financiers liés à la prise en charge du périscolaire), il a cédé sous la pression des grévistes et affiche désormais un timide « retrait du projet », sans appeler à la grève!

Le SNUDI-FO et le SE-UNSA brillent eux par leurs pratiques toujours opaques (pas de présidence d'AG, réunions d'intersyndicales secrètes, absence des AG lors des votes, non respect des délégations fixées en AG). Antidémocratiques dans leur fonctionnement, ils ne participent que frileusement (pas d'implication dans le comité de grève) et attendant de récupérer le mouvement à leur profit. De ce point de vue, leurs communiqués de presse sont éloquents : ils s'attribuent systématiquement l'initiative de la grève et des audiences.

SUD Education très impliqué dans ce mouvement, apparaît très fortement.

La CNT Éducation, en tant que syndicat autogestionnaire et non majoritaire, porte tous les débats et toutes les pratiques qui garantissent cette autogestion dans la lutre:

 Mise en place d'un comité de grève syndiqués-non syndiqués mandaté et contrôlé par les AG.

 Affirmation d'une position collective, indépendante des négociations syndicales, pour obtenir le paiement de tous les jours de grève,

- Souveraineté des AG (avec

mandatements et contrôles des mandats).

 Compositions des délégations en AG pour les rendez-vous avec les interlocuteurs (respect de la représentation syndicats et non-syndiqués) et mandatement.

 Valorisation systématique de toutes les initiatives personnelles pour s'investir dans la grève (prises de parole, réalisation de matériel de manif, diffusion de textes, supports aux débats, etc.).

– Circulation de l'information. En conclusion, il apparaît que les personnes grévistes sont très attentives à ne pas se laisser manipuler. L'aspect autogestionnaire de la lutte est très affirmé.

CNT Éducation RP

Quand le MEDEF « actualise » Vichy

E MEDEF n'y va pas avec le dos de la cuillère! Successivement, au cours des différents forums, organisés dans l'intention d'interpeller les candidats à la présidentielle, l'organisation patronale a déroulé son programme de « démolition sociale ».

« demolition sociale ».

Ainsi, le MEDEF véritable nouveau parti des patrons, lançait le coup d'envoi de sa campagne « En avant l'entreprise, en avant la France » (!), à Angoulême le 25 octobre dernier. Deux mille « le travail demain » pour proposer entre autre, « de redonner au travail sa vraie place dans la vie de chacun et dans la société ». Et de « réconcilier les Français avec le travail » (Jérôme Jaffré). Serionsnous, les salariés, d'immondes glandeurs » qu'il s'agirait de remettre au turbin sérieusement ? Cela ne semble pas faire de doute pour les partisans des Seillières, Kessler et Cie.

Mais le premier thème du patronat était bien de remettre au goût du jour une version moderne du corporatisme (en réclamant des conseils de développement de pays – qui vont bientôt voir le jour).

Il faut se rappeler la définition du corporatisme : employeurs et travailleurs, associés au sein de mêmes organismes, dans le but de défendre les intérêts du métier, de la profession, de leur secteur d'activité économique propre.

Ainsi, le corporatisme est l'expression presque parfaite de la collaboration de classe et de l'association « Capital-Travail » : les « corporants », salariés comme patrons, sont sensés avoir les mêmes intérêts, réunis sur la même galère!

Pétain, dans sa « Révolution nationale » ne voulait pas autre chose, en allant jusqu'à décréter... l'abolition de la lutte des classes (si !).

Dans le projet social corporatiste – car il s'agit bien d'une ambition sociétaire –, ce sont les corporants qui font la loi : les accords passés au sein de la corporation doivent donc primer sur la loi. En un mot : c'est l'émiettement, à perte de vue, du droit et donc la déréglementation absolue. Et c'est bien ce que revendique le MEDEF aujourd'hui en cherchant à inverser la « pyramide » dont le socle est constitué par le code du Travail, puis par les accords interpro, de branches, les conventions collectives et enfin les accords d'entreprise. Notons au passage que cette attaque visant l'inversion des normes est commencée depuis les lois Auroux de 1982

Le MEDEF ne veux donc pas se contenter de détruire l'ensemble des droits sociaux conquis au cours des luttes passées (retraite, sécu, services public, le droit à la formation professionnelle continue, etc.) mais impulser une véritable « révolution blanche », réactionnaire et néo-vichyste où « l'entreprise » constituerait le « cœur de la société ». Nous exagérons ? L'assemblée générale du MEDEF le 15 janvier à Lyon, était l'aboutissement des sept forums régionaux. Seillière écrivait en édito: « Les entrepreneurs entrent dans la cité pour porter leurs valeurs, les valeurs qui feront gagner les Français. [...] À Lille, ils ont échangé avec les entrepreneurs du Nord de l'esprit d'entreprise, indispensable dans notre société, mais ignoré par l'enseignement national et combattu au nom d'idéologies surannées. [...] L'entreprise a trop longtemps été traitée comme [...] un lieu de conflits... » Avec le MEDEF c'est clair : nous savons à quoi nous attendre. C'est pourquoi le 15 janrier à Lyon ne doit pas rester sans lendemain. Il nous faut travailler à construire des liens, des convergences entre tous les militant(e)s syndicalistes prêts à lutter réellement contre le patronat.

Régis

Collectif syndicaliste libertaire, Lyon



Arlette à Toulon

RLETTE est en campagne. Elle est venue à Toulon pour un meeting dans la salle du palais du Congrès (elle en en les moyens). La presse locale s'est fait l'écho de cette réunion. Le journal la Marseillaise (PC) lui consacre une page et cite quelques passages de son intervention. Sur le sujet de l'arsenal de Toulon, Arlette prend la défense des travailleurse et des travailleurs de l'armement : « Pour les travailleurs de l'arsenal, il existe une réelle menace pour leur statut, mais aussi une menace d'une future privatisation. Le problème est le même que dans de nombreux arsenaux, les effectifs baissent et aucun remplacement ne suit derrière. »

arsenaux, les effectifs baissent et aucun remplacement ne suit derrière. »

Emmenés par la CGT, soutenus par LO, les travailleurs de l'armement vont sans doute profiter de la période électorale pour défendre et développer la production nationale et nationalisée des engins de mort. La conclusion de l'article prouve que le journaliste de la Marseillaise a tout compris : « Quant à l'électorat de Laguillier, on peut dire qu'il est relativement hétéroclite : anarchistes, sympathisants, gauche singulière, curieux, contestataires, communistes... l'éventail est large. Mais à gauche... » Le journaliste, qui signe « G. de Saint-Vulfran » (un aristocrate ?) place donc les anarchistes en tête des supporteurs d'Arlette. Une épuration sévère s'impose! Ici, à Toulon, nous pensons demander conseil aux camarades trotskistes sur la marche à suivre!

Jacques Groupe Nada, Toulon

Débordement en zone d'attente



En france, louge un étrange n'est mas autorisé à ponétien son le tenitoire, il est prié d'attendre que l'on décide de son bout daws ce qu'on me Zone D'ATTENTE. wee

ONNE ANNÉE aux quelques centaines d'étrangers 1 qui ont passé leur réveillon en zone d'attente. D'après les chiffres de l'ANAFE², leur nombre a augmenté ces derniers temps, et l'association s'époumone à dire que la situation ne peut plus durer. Le 10 décembre 2001, en même temps qu'elle imprimait un nouveau rapport sur l'état des lieux en zone d'attente, elle adressait une lettre ouverte au Premier ministre où elle lui demande d'user de son pouvoir pour faire respecter les droits des étrangers. Car seul l'État est présent en zone d'attente. Malgré les demandes, il n'y a aucune présence permanente, associative ou juridique, et les visites sont de plus en plus difficiles à effectuer. Depuis des années, le ministère de l'Intérieur fait la sourde oreille aux messages de protestation qui lui sont adressés. Messages de plus en plus pressants car les conditions de maintien sont mauvaises et l'accès aux lieux plus difficile qu'auparavant. L'ANAFE n'est pas la seule à s'indigner du sort de ces étrangers mis entre parenthèses à leur arrivée sur le territoire français. De nombreuses associations, des syndicats, des hommes politiques s'insurgent contre le traitement infligé à ces personnes dont le seul tort est d'avoir cogné à la porte de notre pays. Ils sont de plus en plus nombreux à être placés en zone d'attente.

L'arrivée en zone d'attente

C'est en arrivant à la frontière qu'on peut se retrouver en zone d'attente. Le passager d'un avion qui se pose à Roissy 3 débarque en zone internationale, espace qui juridiquement n'est pas encore le territoire français. S'il n'est pas autorisé à franchir la barrière de police, il ne pénètre pas sur le sol français. Il est alors enregistré en zone d'attente par les fonctionnaires de la PAF⁴ Trois types de voyageurs sont susceptibles de faire connaissance avec la zone d'attente :

- Les « non-admis » : ils n'ont pas les documents nécessaires à l'entrée sur le territoire: visa, passeport, réservation d'hôtel.... ou ils ont des documents falsifiés. Ou encore, ils sont soupçonnés par la PAF d'une de ces irrégularités. Ils ne sont pas admis à entrer

- Les « transit interrompu »: ils sont en voyage et transitent par la France. Leur transit ne peut se faire. Par exemple, la compagnie aérienne refuse de les embarquer, ou le pays de destination refuse de les accueillir et ils sont renvoyés en France, car c'est le pays de transit.

- Les « demandeurs d'asile » : ils débarquent de l'avion et demandent asile à la France, qui les place en zone d'attente. Ils sont de plus en plus nombreux.

La zone d'attente : une « fiction juridique »

Chercher à décrire la zone d'attente est un véritable casse-tête. La loi qui la définit depuis 1992, article 35 quater de l'ordonnance de 19455, utilise des termes topographiques : « la zone d'attente s'étend des points d'embarquement... aux points d'enregistrement [...]; elle peut comprendre des lieux d'hébergement... », et son nom, « zone », est aussi une notion spatiale. En fait, l'incarnation même de la zone d'attente est contestée, et sa définition en termes juridiques l'est aussi. Celui qui cherche à la définir réalise que la zone d'attente n'est pas tout à fait un lieu mais plutôt une condition dans laquelle se trouve une personne. Régie par une loi d'exception : en effet en tant que zone internationale, le droit international devrait s'y

appliquer, mais comme en réalité c'est en France, c'est le droit français (droit des étrangers de 1945, souvent modifié), qui la régit. Son statut date de 1992 : avant cette date, la zone d'attente existait de fait, mais pas juridiquement. C'était un lieu hors du droit. Maintenant, ce n'est plus le cas, mais la loi est contestable et contestée par certains juristes: la personne est considérée comme « maintenue » car elle peut partir « à tout moment ». En réalité, elle est sous un régime de privation de liberté,

le CRA7 de Mesnil-Amelot a été divisé en deux en juillet 2000 pour abriter une partie des personnes placées en ZA; mais surtout, depuis la fermeture de l'hôtel Ibis, de triste mémoire8, une sorte de « Formule 1 » étrange a été construite dans l'immense zone aéroportuaire de Roissy. On y arrive par bus depuis la gare RER de Roissy. Là, on marche quelques minutes le long d'un talus boueux et l'on se retrouve devant un bâtiment bas tout neuf, ceint d'une double rangée de barbelés et de grillages.

po

Lo

no

mé

qui

ZOI

san

me

pol

me

cor

cou

Par

vail

wic

une

d'as

plè

reco

enf

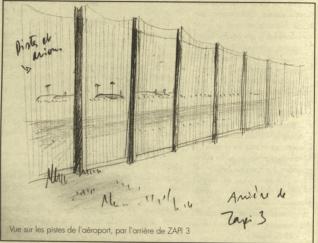
n'av

déh

peu

gou

naî



mais sans bénéficier du droit relatif à l'incarcération. Du coup, l'intervention de la justice ne se fait qu'au bout de 48 heures renouvelables (quatre jours), temps beaucoup plus long que pour tout autre type de détention en France. En garde à vue, ce délai est d'une heure! Il s'agit donc d'un régime dérogatoire au droit français. La situation est d'autant plus ubuesque sur le plan juridique que se présenter aux frontières sans papiers n'est ni un délit ni une infraction. À l'inverse, les étrangers placés en centre de rétention administrative sont en infraction car ils sont interpellés sans papiers sur le territoire. Physiquement, la zone d'attente est délimitée par le préfet selon les « besoins ». À Roissy, elle comprend officiellement des lieux d'hébergement appelés ZAPI 2 et ZAPI 3, ainsi que, zone d'attente à controverse, la zone internationale, des postes de police et certaines parties des aérogares 6

Les zones d'attente : une injure aux droits

Après son enregistrement en zone d'attente par la PAF (police de l'air et des frontières), si l'étranger peut attendre quelques heures dans un local de police ou une aérogare, le soir, il doit être conduit dans un lieu d'hébergement. Là, doivent lui être assurées selon la loi « des prestations de type hôtelier ». En pratique, selon les constats des visiteurs, et selon de nombreux témoignages, il arrive fréquemment que les « maintenus » passent la nuit dans les postes de police dans des conditions épouvantables. Cela est, bien entendu, tout à fait contraire à la loi. Des lieux d'héberge-

C'est ZAPI 3, inauguré en grande pompe par Vaillant il y a un an, en janvier 2001. ZAPI 3 est un bloc rectangulaire de 3500 m², avec un étage. Ses 160 à 180 places ont été occupées très rapidement après son ouverture et sont déjà insuffisantes. Contrairement à ZAPI 1 et ZAPI 2, il a été conçu spécialement pour les personnes en zone d'attente. Il est peint en couleurs pastel qui ne parviennent pas à cacher sa véritable fonction: enfermer. En effet ZAPI 3 n'est pas une prison, mais... On ne peut pas en sortir : un double grillage l'entoure, muni d'un système d'alarme ; un poste de police est situé à l'entrée et la police gère les lieux ; les fenêtres sont construites de façon à ne pas pouvoir s'ouvrir ; les portes des chambres ne ferment pas à clé ; des hautparleurs dans les couloirs retentissent à toute heure du jour et de la nuit ; les couverts sont en plastique; les flacons de verre sont interdits... ZAPI 3 n'est pas une prison, la

de l'homme

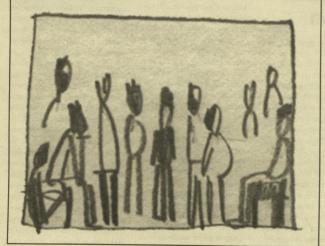
ment sont pourtant prévus mais saturés :

Nombre de placements en zone d'attente :

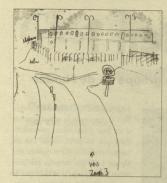
1996 : 5646 1997:5578 1998:10 265 1999 - 9 308 2000 - 18 936

Proportion des demandeurs d'asile parmi les maintenus en zone d'attente :

1996: 526 (9,3 %) + 80 mineurs 1997: 1010 (18 %) + 254 mineurs 1998: 2484 (23 %) + 603 mineurs 1999: 4817 (51 %) + 780 mineurs 2000: 7 392 (44 %) + 962 mineurs



Certaines personnes restent enfermées dans les postes de police ou les salles de respondance sans pouvoir dormir ni se laver ou même aller aux toilettes



divisé en

une par-

mais sur-

el Ibis, de

rmule 1 ×

immense oissy. Là,

ong d'un

e double

grande

ianvier

30 places

près son Contrai-

astel qui éritable

I 3 n'est

e, muni le police

es lieux ;

on à no

tes des

es haut-

t à toute

nt inter-

ison, la

eurs

neurs

neurs

neurs

neurs

preuve c'est qu'elle « abrite » de nombreux enfants! En 1999, 780 mineurs demandeurs d'asile sont passés par la zone d'attente, dont 602 étaient seuls.

Le bâtiment a été construit avec un accès direct aux pistes et aux avions. La police emmène directement les étrangers en voiture jusqu'à l'appareil sans passer par l'embarquement. Ainsi l'opération se fait beaucoup plus discrètement qu'auparavant. Lorsqu'ils étaient logés à l'hôtel Ibis, ceuxci faisaient la queue avec les passagers, qui pouvaient refuser de voyager avec des personnes expulsées.

Les étrangers, en plus de l'héberge-ment, doivent bénéficier d'un certain nombre de droits : possibilité de voir un médecin, un avocat, droit au « jour franc » qui empêche l'expulsion avant 24 heures, etc. Ces droits sont régulièrement bafoués. Sans parler des atteintes aux droits de l'homme : racisme, injures, coups... qui sont souvent relatées.

Quand la zone d'attente est hors d'atteinte

Bien que la perspective d'un séjour en zone d'attente ne soit pas des plus reluisantes, il arrive de plus en plus fréquemment aux étrangers de ne pouvoir en « bénéficier ». En effet, lorsqu'ils se présentent au contrôle de police, ils ne sont pas enregistrés en zone d'attente ; les policiers les ignorent, les envoient promener. Ce non-enregistrement a deux conséquences : d'une part, ils restent là bloqués en zone « sous douane », parmi les allées et venues des passagers et des personnels, sans rien pouvoir faire : ni se coucher, ni se laver, ni même manger. Parfois, un voyageur apitoyé ou un travailleur de l'aéroport leur achète un sandwich, du lait pour un enfant... D'autre part, la procédure ne peut commencer puisque officiellement ils n'existent pas. Il semblerait que cette façon de faire soit une manière de « tester » les demandeurs d'asile, sur le thème : « S'ils sont réellement demandeurs, ils tiendront le coup sinon ils partiront. » Cette description de la zone d'attente de Roissy n'est pas com-plète : fréquemment, les associations reçoivent des témoignages de personnes enfermées dans des lieux dont elles n'avaient jamais entendu parler. Aujourd'hui, la situation devient critique et les débordements de la zone d'attente ne peuvent être niés plus longtemps par le gouvernement. La justice même le reconnaît dans une ordonnance récente (29 décembre 2001) de la cour d'appel de Paris, qui vient de remettre une Ivoirienne en liberté au motif que ses conditions de détention étaient une « atteinte à la dignité des personnes »9.

Pour la libre circulation des personnes

En fait, la zone d'attente pose plusieurs questions fondamentales : d'une part, l'interdiction des lieux à d'autres instances que l'Etat, qui permet le non-respect de la loi. D'autre part, le respect par la France du droit international comme le droit d'asile, droit en déclin depuis plusieurs années alors que le nombre de demandeurs d'asile augmente, et que la proportion d'étrangers refoulés sans avoir pu exprimer leur demande est inconnue

La zone d'attente n'est que la partie émergée de l'iceberg, elle est le révélateur du traitement de rejet réservé dans les pays riches aux migrants pauvres, traitement qui a pour conséquence la ruine, le désespoir voire la mort de ceux qui tentent par les roies clandestines le voyage interdit. Devant une telle situation, la réaction la plus juste et la seule possible me semble être la fermeture des zones d'attente et le droit de libre circulation des personnes.

Anne

D'après une enquête pour un mémoire de fin d'études à l'ENSAD sur la zone d'attente.

1. Le 14/12/2001, en plus de celles maintenues dans les lieux prévus à cet effet, il y avait 200 personnes enfermées dans les salles de correspondance des terminaux. Ce qui fait un total d'au moins 432.

2. ANAFE: Association nationale d'aide aux frontières pour les étrangers. Cette association est un regroupement d'associations qui a obtenu la possibilité d'assurer une permanence téléphonique pour les étrangers en zone d'attente et un petit nombre de visites des lieux, octroyées chaque année par le ministère de l'Intérieur.

3. La zone d'attente de Roissy est celle dont on parle le plus car elle concerne 96 % des cas, mais elle est loin d'être la seule : il y a 122 zones d'attente en France, dans les ports, les gares et les áeroports.

4. PAF: police de l'air et des frontières.

5. Article 35 quater de l'ordonnance du 2 mai 1945. L'étranger qui arrive en France peut être maintenu dans une zone d'attente. Elle s'étend des points d'embarquement et de débarquement à ceux où s'effectue le contrôle des personnes. Elle peut inclure un ou plusieurs lieux d'hébergement assurant aux étrangers concernés des prestations de type hôtelier [...]. L'étranger est libre à tout moment de quitter la zone d'attente pour toute destination hors de France [...].

6. ZAPI: zone d'attente pour personnes en instance.

7. CRA: centre de rétention administrative.

. CRA : centre de rétention administrati 8. Les deux étages de l'hôtel lbis à Roissy, loués 1,6 million de francs par mois au groupe ACCOR par le ministère de l'Intérieur étaient une zone d'at-tente non déclarée, dite ZAPI 1. Suite aux différentes actions menées autour de ce lieu, il a été fermé début 2001 à l'occasion de l'ouverture de

9. En 1995, sur 20 000 demandes d'asile, 15 268 sont refusées soit 76 %; cinq ans plus tard, en 2000, le nombre de demandes est passé à 38 747 dont 33 622 sont refusées soit 87 %.

10. D'après un communiqué de l'ANAFE du 9 janvier 2002.





Décidément, nous n'en finissons pas d'avoir vingt ans

E 9 JANVIER dernier, la Maroquinerie nous a généreusement per-spectacle original, au bénéfice de notre radio puisse avoir lieu.

Bien évidemment nous ne pouvions célébrer l'anniversaire de Radio libertaire sans la présence de Léo Ferré. À défaut bien sûr, Josette Kalifa et Stéphane Reggiani nous on régalé de leur talent et de leur présence.

La première partie fut la présentation du DVD produit par la Mémoire et la Mer d'un spectacle en scène de l'ami Léo accompagné par son pianiste Paul Castagnier. Un franc succès pour un petit spectacle ou environ 300 personnes se sont retrouvées. C'est la grande tradition de notre culture où autour d'artistes de talent qui ont fait le pari de la qualité sans compromis et sans compromission, un public

fidèle a su retrouver les émotions et les exigences de notre radio. Et ces exigences furent entièrement satisfaites et nos caisses, puisqu'il faut bien en parler, un peu renflouées.

Mais ce n'est pas tout, le 9 février prochain, c'est au tour de Casse-Pipe, de MLOP et de Gilles Servat de venir nous régaler. Au même endroit, même motif, même punition, on va s'écrabouiller sec pour un super samedi soir. Qu'il nous soit permis au passage de remercier ici, les émissions De la Pente du Carmel la vue est magnifique et Ondes de choc sans lesquelles ces spectacles n'auraient pu avoir lieu

Merci donc aussi à tous nos auditeurs et auditrices. Nous vous donnons rendezvous au samedi 9 février prochain

Jipé

Dans la Toile

'Association pour la promotion et la recherche en informatique libre d (http://www.april.org/) me semble être un bon, point de départ pour décou-vrir l'esprit GNU. Comme son nom l'indique, le champ d'action de l'association APRIL est le logiciel libre, qui vient de l'anglais Free Software (où free s'entend dans le sens de free speech (libre expression) et non pas free beer (gratuité)). Les quatre libertés fondamentales du logiciel libre : utilisation (la liberté d'utiliser le logiciel, pour quelque usage que ce soit), étude (la liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à vos propres besoins. L'accès au code source est une condition pour tout ceci), redistribution (la liberté de redistribuer des copies de façon à pouvoir aider votre voisin) et modification (la liberté d'améliorer le programme, et de diffuser vos améliorations au public, de façon à ce que l'ensemble de la communauté en tire avantage. L'accès au code source est une condition aussi pour tout ceci). Le but principal est de développer et de diffuser des programmes et de permettre à tout le monde de les obtenir et de les utiliser. L'association a pour but de participer activement à ce formidable mouvement basé sur le partage et

l'accès à la connaissance. Pour cela, elle mer en place des groupes de travail chargés d'intervenir à tous les niveaux : de la conception à la distribution. Cette approche rompt avec l'habituel des Microsoft et autres pommiers. Le site couvre bien tous les aspects du système GNU et propose même des traductions françaises de textes sur ce sujet.

Dans le même ordre d'idée, Je suis libre (http://www.jesuislibre.org/) est un portail du logiciel libre. Tout cela est en majorité orienté vers des machines de type IBM mais les Macintoshiens (dont je fais partie) trouveront quand même de quoi nourrir leurs monstres de silicone.

Bien foutu, bien composé et plein d'infos, Demain le Monde (http://www.geocities.com/demainlemonde/) mérite le tour et même un retour régulier dans ses pages.

Marcel Robert me signale que l'adresse du site anti-dollar a changé (http://antidollar.org/) et en profite pour me signaler l'existence du site anti-tout (http://www.antitout.fr.fm/) qui recense les sites qui s'inscrivent dans la logique

À bientôt dans la toile.

Blue Eved Keyboard alain@minitelorama.com

Dans le monde

Palestine: l'État ou rien?

Débat autour de l'article « Palestine : l'égalité ou rien » du groupe FA de Nantes

LA LECTURE de l'article de nos camarades nantais, je me suis posé la question de savoir s'il fallait ou non commencer un débat sur une question difficile. Difficile parce qu'urgente : nous sommes dans l'horreur quotidienne pour les Palestiniens, et la terreur permanente pour les Israéliens. Et qu'une telle situation ne peut pas s'embarrasser de concepts idéologiques que l'on chercherait à plaquer à tout prix sur une réalité. Ainsi en va-t-il de la question centrale - de l'État en Palestine.

Si je suis d'accord sur l'argumentaire développé dans l'article, il y a une chose qui m'a surpris et me fait réagir. C'est cette affirmation, largement répandue dans nos milieux, que l'État trouverait une justification en Palestine (« la moins mauvaise des choses »). Cette position découle, selon moi, d'un double phéno mène. Le premier, c'est celui qui consiste à croire qu'affirmer une telle chose va aider les Palestiniens à mettre un terme à leurs souffrances. Et comme si abonder dans le sens de tous les autres et celui du peuple palestinien, était la seule option valable. Or, il n'en est rien. Non, abdiquer nos opinions n'aidera en rien les Palestiniens, qui se moquent sans doute de l'avis des anarchistes : les vrais leviers de changements sont ailleurs, dans les capitales occidentales, et bien perméables à nos modestes discussions.

Le second phénomène qui peut expliquer cette volte-face singulière de libertaires sur l'État palestinien - donc sur l'État, tout court –, c'est une espèce de « principe de réalité ». L'alternative libertaire n'existant pas en Palestine, il faudrait être réaliste. La peste émotionnelle, face aux horreurs vécues dans cette partie du monde, fait le reste. Elle avait déjà fait des ravages - certains s'en souviennent encore – au cours du terrifiant conflit en ex-Yougoslavie. Dès lors, la lucidité s'imposerait :



c'est l'État qu'il leur faut. Pourtant, si l'alternative anarchiste manque cruellement dans cette région ravagée par la guerre, cela n'empêche pas de réfléchir.

L'État libère ?

Si la création d'un État avait aidé les peuples colonisés à sortir du malheur et de l'impérialisme, les Algériens, pour ne parler que d'eux, le sauraient déjà. En réalité, la constitution de l'Autorité palestinienne, malgré les limites et grignotages successifs des Israéliens, constitue bien un État embryonnaire. Et l'on voit bien ce qu'il en découle : soumis aux pressions politico-militaires extérieures, et aux dures réalités de la politique intérieure, Arafat navigue à vue et contrôle l'expression dissidente. Pour cela, police et armée aux ordres sont les points d'appui traditionnels d'un pouvoir illégitime, du point de vue démocratique. Car l'OLP, cette machine politique et militaire, est un véritable État dans l'État. L'organisation d'Arafat contrôle et concentre le pouvoir entre ses mains, aux côtés

d'une bourgeoisie qui s'installe et vit plutôt mieux que le peuple de

Ce peuple, toujours aux premières loges pour subir là aussi, qui d'ailleurs a dit à l'OLP, d'une certaine manière, avec l'Intifada : « Vous ne savez pas faire, nous passons à l'action ». Et en Europe, l'on parle bien timidement des « affaires » qui ont touché des personnalités de l'OLP, accusées de se servir dans les caisses pendant que le peuple peine à se nourrir. De plus, l'OLP et l'État embryonnaire qu'il contrôle n'ont pas fait avancer d'un pouce la situation : les pressions internationales sont trop fortes.

À quoi donc servirait un État plus formel, soumis à Israël et Washington, pour les Palestiniens? Que ferait donc cet État? Maintenir le statu quo sur l'influence grandissante des islamistes, laisser la guerre sociale de côté, sous prétexte que l'ennemi, est Israël. Dites, c'est par où la libération sociale et politique ? Un État, ça sépare des peuples par l'établissement de frontières : quid de la convivialité des peuples de la région, alors ? Qu'est-ce que la création de l'État d'Israël a réglé pour cette région, et pour les juifs exilés, eux aussi à une autre époque dans une situation désespérante ? Le plus curieux, c'est que l'article du groupe de Nantes, signale qu'il ne faut pas légitimer droit international car il est délégitimé par les comportements de ses représentants ; or, sur quoi si ce n'est sur le droit international appuient-ils la validation d'un État en Palestine

Que des anarchistes acceptent le principe de la constitution d'un

État palestinien pour mieux le dénoncer après coup, est pour le moins irréfléchi et peu crédible. La haine entre des peuples, réfugiés derrière d'éventuels barbelés dans leurs États respectifs, se cristalliserait sur des « communautés nationales », concept diffus, trompeur et interclassiste, si l'on dressait encore plus de frontières. Ainsi l'État d'Israël n'a-t-il qu'accentué la situation par sa création.

Ne pas abdiquer

Paradoxal que des libertaires ne parlent pas de fédéralisme, de partage des richesses, de guerre sociale, d'autogestion... Le concept de fédéralisme entre les peuples fut élaboré par les pionniers de la pensée anarchiste à une époque où l'Europe était déchirée par des nationalismes en éveil, qui décontenançaient les empires d'alors.

Le fédéralisme libertaire, fondamentalement égalitaire et adaptée à un Moyen Orient constitué de mosaïques de peuples, préconisait la libre association, la libre fédération, sur des bases égalitaires entre les individus et groupes d'individus qui fondent ce fédéralisme ; grâce à lui, chacun a sa place dans ce fonctionnement-là, où le centre est nulle part et partout ; serait-il passé de mode ? Pourquoi ce qui nous paraissait adapté à des contextes similaires quoique d'une autre époque, ne serait plus soutenable urd'hui ? Pourquoi faire son deuil d'une revendication anarchiste, jamais réclamée par les observateurs de la crise palestinienne, et pour cause : les anarchistes eux-mêmes ont du mal à la porter ? Pourtant, si cette revendication peut être qualifiée d'uto-

pique - on a l'habitude - que faut-il penser de la revendication d'un État palestinien, revendication qui, au bout de 80 ans de luttes terribles, n'a toujours pas abouti ? Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il faut laisser le peuple palestinien dans une situation de non-droit : l'égalité des droits en Israël et en Palestine doivent être des revendications prioritaires.

En réalité, il va falloir aussi, pour ce peuple opprimé comme pour tous les autres, dans la région, entamer une bataille idéologique. Nous devons les y aider. De légitimes demandes doivent monter pour un règlement possible et global de la situation. Parmi elles, il faut évoquer la répartition des richesses. Dans cette région comme ailleurs, il existe des pauvres et des riches ; des États qui convoitent ou contrôlent l'accès à la mer, à l'eau, au pétrole. Une bonne partie des conflits intra et inter-étatiques découlent d'un désir fort : contrôler les richesses. Il nous faut appuyer la revendication du partage qui reste noyée dans les discours « ethniques » - donc interclassistes – et « légitimistes ». L'État doit tout s'approprier, pour le bonheur des populations. La raréfaction des ressources fondamentales implique un regard régional et populaire sur la répartition des richesses.

Autre revendication qu'il nous faut appuyer : l'autogestion généralisée, ce qui implique que des machines politico-militaires (du Hamas jusqu'au Likoud) soient dépossédées de leurs pouvoirs par les habitants – tous les habitants – qui devront apprendre à parler et décider ensemble, ce qu'ils savaient faire dans certaines régions où la convivialité était chose courante il

ce pa du

de

ou

COI

ma

l'air

leur

pris

dial

che

com

reus

un d

m'a

dans

pris

y a peu encore.

Voilà, ce n'est rien de très original : fédéralisme libertaire contre centralisme d'États guerriers ; répartition et contrôle des richesses régionales avec et pour tous ; réappropriation du pouvoir de décision à travers l'autogestion, contre les bureaucraties et les états-majors politiques et religieux, sont quelques revendications originales et en relation avec le réel que nous pouvons porter dans le débat. Elles impliquent une opposition claire aux concepts étatiques et impérialistes, aux dominations raciales, sexistes et religieuses que les États instaurent et pérennisent : c'est ce qui fait le quotidien des peuples du Moyen

Daniel

groupe Gard-Vaucluse de la FA



Antipatriarcat

C'est l'orgasme final!

Deuxième partie (voir le Monde libertaire, n° 1264)

C'est une poupée qui dit non, non...

ntes

evendication

n, revendicale 80 ans de

toujours pas

veut évidemaut laisser le

l'égalité des en Palestine

falloir aussi,

imé comme

ataille idéo

les v aider

évoquer la

des riches

voitent ou

ner, à l'eau.

r-étatiques

rt : contrô-

on du par

ations. La

ces fonda-

ır la répar

e que des taires (du

abitants -

parler et

ons où la

ourante il

de très libertaire

ats guer

trôle des

ı pouvoir

ogestion,

vendica-

tion avec

pliquent

concepts

tes, aux

staurent

ui fait le

Daniel

La première chose qui m'a questionnée, c'est précisément cette histoire d'avortement et de contraception. J'ai su très vite que tout ça existait, et tant mieux. Mais personne ne m'a parlé de plaisir, de responsabilité partagée, de la maternité comme autre chose qu'un phénomène biologique, du désir d'enfant... On m'a bien expliqué en classe de 4° que les filles avaient leurs règles tous les mois et qu'elles étaient fécondables quelques jours par cycle. On m'a même dit qu'il y avait plusieurs possibilités pour éviter cela, la plus sûre étant la pilule contraceptive. On m'a aussi parlé des MST et de la plus terrible d'entre toutes, le Sida, contre lequel seule la capote pouvait me protéger. Et même un jour que j'étais longtemps à l'infirmerie, j'ai vu derrière la porte (il paraît e c'est obligatoire) une petite affiche scotchée où était indiquée l'adresse du Mouvement français pour le planning familial, au cas où j'aurais besoin d'avorter. Alors je suis sortie du cours confiante, avec une sacrée envie de faire

J'ai donc commencé ma vie sexuelle. J'avais un peu peur quand même parce que tous ces schémas, ces courbes, ne m'avaient pas vraiment renseignée quant à la douleur des premiers rapports. Mais j'avais cru comprendre que cette souffrance était le prix à payer pour que s'ouvrent les portes du septième ciel! J'ai bien été étonnée que mon copain ne me demande pas si je prenais la pilule ou que je doive sortir une capote de mon sac, mais bon... J'étais devenue une femme, toute seule, comme une grande, sans aucun risque.

risque. L'âge aidant, je suis allée de magazines féminins qui regorgeaient de ces témoignages de femmes PDG qui s'envoyaient en l'air entre deux avions et prenaient leur pied toujours. J'ai vite compris que je devais avoir du plaisir, toujours, plusieurs fois même (au diable l'avarice!). N'empêche que chez moi, ça ne marchait pas comme ça. Il y avait plein de fois où je n'avais pas de plaisir. Heureusement, un jour, j'ai rencontré un copain vraiment chouette. Il m'a expliqué que tous ces magazines étaient vraiment des conneries de petites-bourgeoises et que, dans le milieu, on avait bien compris le piège. Tout à coup, je me suis sentie mieux. Enfin un mec qui n'allait pas me mettre la pression. J'ai même trouvé rigolo que

ma première éducation sexuelle passe par un mec. Alors, j'ai peu à peu pris de l'assurance... et des risques. Inconsciemment, j'ai commencé à dire non quand je n'avais pas envie. C'est là que tout a foiré. Comment osais-je? alors qu'il n'y avait aucun risque de grossesse ? Alors que j'étais reconnue comme individue à part entière ? Alors que... alors que. Comment pouvais-je ne pas avoir envie? Peut-être qu'après tout je restais très coincée par la morale judéochrétienne ambiante et donc, je ne méritais pas de fréquenter un milieu aussi éclairé ? J'ai fait là, avant même de parler de réflexion féministe, ma première expérience féministe. Depuis, j'ai prolongé ce combat avec d'autres. Depuis, ma lutte contre « le pouvoir maudit » (comme disait cette chère Louise Michel) passe par ma lutte à pouvoir dire non sans avoir à me justifier. Et, suprême réconfort, je me suis retrouvée avec d'autres copines anarchistes à briser les tabous pour oser parler de pouvoir, réfléchir sur cette éducation au non pour moi, et non pas contre mes compagnons

Au-delà de l'anecdote, c'est cette éducation au pouvoir dire OUI ou NON qui donnent sens aux acquis de l'IVG et de la contraception. Les femmes sont sorties après 1975 du « toujours non » lié aux risques pour entrer dans l'ère du « toujours oui » lié au non-risque. Dans les deux cas, il s'agissait de « se faire faire un enfant ou d'avorter » mais elles n'étaient jamais actrices de leurs désirs. Alors peut-être que notre lutte d'aujourd'hui serait d'apprendre à dire ce que l'on veut vivre pour nous, sans entrer dans la culpabilité de se sentir ingrates envers nos compagnons.

Ça passe par beaucoup de paramètres. C'est par exemple apprendre aux petites filles qu'elles ont le droit de refuser qu'on les touche. Ce n'est pas seulement leur dire qu'elles ont ce droit, c'est aussi leur donner les moyens de l'affirmer. Ça peut être qu'elles apprennent très tôt à défendre leur espace dans les cours de récréation Qu'elles apprennent très tôt à connaître leur corps, à savoir dire ce qui leur fait mal, ce qui leur donne du plaisir, ce qui les agace. Qu'elles apprennent pour elles à se balader sur la gamme des plaisirs. C'est bien là la différence entre un droit et les moyens qui sont donnés pour l'affirmer. C'est dans ce creux que se situe peut-être notre premier engagement anarchaféministe, en tant que femmes en en tant qu'anarchiste contre le pouvoir de l'oppression.

Être ou paraître, il faut choisir

Voilà déjà une lutte balaise. Seulement, une fois qu'on a commencé à savoir dire OUI ou NON, émerge très vite la question de l'identité. Dans une société patriarcale comme la nôtre, il y a évidemment bien d'autres choses qui nous définissent. Parce que nous sommes dans une société de consommation, notre identité de femme passe beaucoup par notre image. J'ai échappé à l'obligation

mée » et surtout « paraître et ne pas être ». Revêtir le costume de l'antifasciste anar, c'est juste me faire oublier comme femme pour qu'on ne voie en moi que la camarade militante. M'habiller en mini-jupe ou me maquiller, c'est prendre le risque qu'on ne voie en moi que la femme objet de désir. Là encore, il y a peut-être un enjeu à reprendre les choses là où elles se sont arrêtées. Je reprendrai donc à des années 70 d'avoir le droit de porter des pantalons et les cheveux courts, mais i'v mettrai du sens car il ne s'agit pas de s'habiller comme des mecs mais plutôt d'affirmer notre identité qui ne doit pas passer par notre look. C'est là un enjeu externe car concrètement, c'est vivre notre droit à se promener seule en mini-jupe sans que

que j'ai des ovaires et un utérus?
Ben non, autrement les opérées de la totale n'en seraient plus. Ça y est, j'ai trouvé, c'est parce que je ne suis pas un mec que je n'ai pas de couilles. Ça fait peur quand même, car, en quelque sorte, je serais un non-homme.

Voilà, c'est ma dernière expé-

rience féministe : celle de mon incapacité à me construire, à me définir uniquement par rapport aux hommes. C'est le passage ou plutôt le prolongement de mon engagement antisexiste, à un engagement féministe et là, enfin, les choses sont claires. Je sais maintenant que je peux, je veux partager certains combats antisexistes of d'autres avec des compagnons de la même longueur d'onde politique que moi. Mais je sais également qu'il y a des points de non-communication. Je les revendique comme ces espaces où je pourrai demain faire émerger des paroles de femmes. C'est à ce prix justement que je pourrai être au lieu de paraître et je le ferai pour moi, pas contre mes compagnons

Je reprends à mon compte les espaces féminins, féministes des années 70. C'est dans ces lieux que je partage avec d'autres femmes, toutes différentes de moi, l'expression d'une oppression spécifique En me soustrayant ainsi au regard patriarcal masculin, je quitte le champ de la comparaison avec les hommes et j'accède ainsi au statut de sujet, seul capable de donner un sens à mes luttes. Mais je n'ai pas envie, comme mes grandes sœurs, d'être enfermée dans mon groupe de femmes. Aussi, je réinjecte mes analyses, actes, expériences, dans une approche mixte plus globale des choses. C'est là que je trouve enfin le moyen d'échapper à la schizophrénie d'être anarchiste en assemblée générale et féministe en petit groupe non-mixte

Voilà, tout ça est sans doute moins tangible que les luttes des années 70 pour des droits concrets pour les femmes. Mais à y regarder d'un peu plus près, on voit qu'il y a autant à faire et qu'aujourd'hui encore, c'est une question de survie. Gardons notre pessimisme pour des jours meilleurs car finalement tout est permis : les doutes, les questions, les remises en cause des dogmes. Nous avons aussi l'espoir d'échapper à l'institutionnalisation pour peu que le courant passe correctement entre nos organisations politiques anarchistes et nos luttes spécifiques Enfin, que nos grandes sœurs se rassurent nous ne ferons pas « du passé table rase », et s'il faut défendre nos acquis menacés, nous serons là car nous savons maintenant pourquoi ils valent la peine d'être préservés et à quel point nous ne pouvons compter sur personne d'autre que nous-même pour les défendre



l'école, mais pas à Claudia Schieffer ou Cindy Crawford. Je n'ai pas non plus échappé à tous ces panneaux publicitaires qui vantent les mérites des produits XX (le XX allant de la lessive ultra au régime amincissant, qui « nous laisse l'essentiel » : comprenez les gros nichons qui nous font femmes!) Mais là encore, j'ai la chance d'évoluer dans un milieu plutôt cool... Chez moi, tout le monde est en Docs et a les cheveux rasés de telle sorte qu'il ne peut pas y avoir d'oppression sexiste puisqu'on est tous androgynes! Enfin, certaines plus que certains!

Bref, à l'aube de ma vie de femme, j'avais le choix entre « être consommatrice et être consom-

de mettre des jupes plissées à des hommes interprètent cela l'école, mais pas à Claudia Schieffer ou Cindy Crawford. Je n'ai pas non plus échappé à tous ces panneaux publicitaires qui vantent les mérites des produits XX (le XX allant de la lessive ultra au régime amincissant, qui « nous laisse l'es-

Différence, ressemblance, identité, égalité...

Bon je pensais avoir compris et vlan! Tout's'écroule à nouveau! Visiblement, ce n'est pas par le look que je sais que je suis une femme. Ce n'est pas non plus par la maternité, ni l'IVG ni la contraception. Pourtant, je sais bien que je ne suis pas un mec... Mon Dieu! Serais-je une femme parce

Muriel

Commission anarcha-féministe de la Fédération anarchiste

Transports gratuits ici et maintenant aux stations Chaussée-d'Antin et Opéra

2002, le Réseau pour l'abolition des transports payants a rendu l'accès gratuit au métro parisien à plus de quatre mille usagers. À 14 h 40, une cinquantaine de personnes a investi de manière festive et joyeuse la station Chaussée-d'Antin, bloqué les portillons à l'aide d'une banderole revendicative et invité les personnes à passer par les portes ouvertes à l'occasion. Après 30 minutes, face à l'attitude répressive des milices de la RATP, les militants ont préféré quitter des lieux devenus inhospitaliers.

Ne comptant pas en rester là, ils se sont dirigés vers

AMEDI 26 janvier Opéra où ils ont procédé de pour que l'égalité d'accès la même manière. Les agents RATP ont essayé d'empêcher les usagers de rentrer gratuitement, mais ont dû céder face à la pression de ces derniers, sous le regard étonné et réjoui des membres du Réseau pour l'abolition des transports payants.

Encore une fois, les dirigeants de la RATP n'ont pas daigné nous rencontrer pour écouter nos revendications, préférant le rapport de force au dialogue.

Pour le Réseau pour l'abolition des transports payants, la gratuité des transports apparaît aujourd'hui comme une nécessité

vices collectifs et afin d'éviter que notre environnement soit toujours plus dégradé. que la liberté de circulation soit sans cesse bafouée, que transports servent de pilier à des politiques toujours plus répressives et que notre quotidien soit vendu aux marchands du temple. En liant notre réflexion à la pratique, comme aujourd'hui, nous voulons montrer que chacun peut reprendre son avenir en main et que la gratuité est possible ici et

Réseau pour l'abolition des transports payants

Le Réseau pour l'abolition des transports payants est un collectif qui réunit des organisations autour d'une plate-forme commune.

Vous pouvez nous retrouver sur internet : http://www. samizdat.net/gratuit, ou nous écrire au 145, rue Amelot, 75011 Paris.



Le droit à l'école primaire

« À Châteauroux, des enseignants ont été suspendus pour atteinte aux droits de l'enfant reconnus par la Convention internationale ».

primaire, où la discipline devrait en respecter les principes, comme dans le secondaire, et la dignité de l'enfant, puisque le Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) stipule que :

- Article 28 : Les États parties prennent ace the street PAS UNE MRETHING toutes les mesures appropriées pour veiller à ce que la discipline

scolaire soit appliquée d'une manière compa-tible avec la dignité de l'enfant en tant qu'être humain

- Article 16 : Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbi traires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation.

La panoplie des punitions à l'école primaire, héritière de vingt siècles de pratiques répressives, y suscite souvent, en vain, des protestations des enfants et des parents. Mais aucun recours n'est possible. L'école primaire ignore les principes du droit, qu'il s'agisse d'exercice des libertés ou de procédures disciplinaires et de sanctions.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'ICEM a demandé aux ministres successifs de l'Éducation nationale que le règlement intérieur des écoles primaires soit reconnu

comme un texte juridique qui précise les droits et obligations des acteurs de l'école, l'exercice des libertés fondamentales et les procédures disciplinaires, comme dans le secondaire

Ces demandes, nécessaires pour faire de l'école un lieu de respect des droits des élèves et des enseignants et d'une discipline éducative et légale, n'ont pas sus-

cité des réponses pertinentes. Il est plus facile sans doute de s'indigner après que

d'apporter des moyens préventifs avant, pour résoudre les problèmes difficiles que rencontrent les enseignants.

Nous préconisons donc que les équipes pédagogiques innovent, en construisant de nouveaux règlements

intérieurs, sans attendre des directives officielles. En s'appuyant sur la CIDE et sur les circulaires du second degré (procédures disciplinaires et RI), elles pourraient ainsi organiser l'exercice des libertés et d'une libre circulation responsable, et mettre en place une discipline nouvelle respectueuse de la dignité des enfants et des principes fondamentaux du droit.

Une résistance militante pour plus de Droit et de droits à l'école!

> Jean Le Gal ICEM, pédagogie Freinet

Pour un local anarchiste à Toulon: état de la souscription et concert de soutien



OMME les lecteurs du ML ont pu en être informés mi-novembre. nous avons en projet l'acquisition d'un local. Librairie, bibliothèque, lieu de débat, café libertaire, ce lieu sera la vitrine de l'anarchisme organisé pour Toulon et le département, Local FA, il sera ouvert aux diverses composantes du mouvement libertaire. Nos démarches à ce jour nous permettent de chiffrer l'apport financier nécessaire : il nous en coûtera entre 18 293 et 22 867 euros (120 000 à 150 000 francs) plus les frais. À cet effet, nous avons lancé une souscription qui commence à porter ses fruits (cf. l'état de la souscription ci-dessous). Concernant toujours les finances, précisons que si nous ne parvenions pas à rassembler la somme nécessaire, les souscripteurs seraient intégralement Dans le cadre de ce projet, nous avions organisé un concert de soutien ce 19 janvier. Pendant près de quatre heures, à travers les mots et musiques de Brassens, Ferré, Tachan, etc. Meille a régalé les oreilles et le cerveau de plus de soixante personnes; plus que le café-lecture ne peut en contenir d'ordinaire (nous avons dû refuser du monde !). En dehors de l'apport financier, ce fut

l'occasion de populariser une idée qui nous tient à cœur auprès d'un public dont la majeure partie n'était pas issue de notre réseau habituel de sympathisants.

D'autres initiatives suivront. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Encore merci pour votre solidarité.

Souscription: Thomas P.: 1341,55€, Raymond R.C.: 22,87€, René G. 152,45€, Yves P.: 45,73€, groupe Libertad 76,22€, Bruno N.: 228,67€, Patrick R. 45,73€, Didier G. et Vanessa B. : 228,67€, groupe Proudhon: 30,49€, Maryvonne et Philippe E.: 152,45€, collectif de La Gryffe: 76,22€, Yann D.: 30,49€, école Bonaventure : 60.98€. Hervé R : 30.49€. groupe du Gard-Vaucluse : 38,11€, Olga B.: 38,11€, Isabelle L.: 80,00€, Jocelyne et Jacques D.: 121,96€, Franck D.: 152,45€, Gérard C.: 30,49€, Nicolas P.: 30€.



La brochure sur les black blocs actifs à Gênes en juillet 2001 est enfin prête! Elle fait 32 pages, format A5, il y a quelques illustrations, surtout, quelques textes pas inintéressants. Comme d'hab', cette brochure est disponible contre quelques timbres à cette adresse : Zanzara athée, c/o Maloka, BP 536, 21014 Dijon cedex France

Gérard C.: 30,49€, Nicolas P.: 30€.

Soit au 24 janvier 2002 : 3 014,16 euros (19 771,59 F)

Concert du 19 janvier 2002 : 255 euros

Apport Groupe Nada: 7 851,12 euros (51 500F)

La souscription se poursuit (chèque à l'ordre d'ACL. Possibilité de virements mensuels, nous contacter).

Groupe Nada de la Fédération anarchiste c/o ACL, BP 5137, 83093 Toulon cedex http://fatoulon.lautre.net

email: fatoulon@lautre.net

Expressions



Louis Capart

donnera un concert au Picardie, à lvry-sur-Seine, le 1er février 2002

Pour tous renseignements: tél. 01 46 72 19 77

Balade en île de Sein

AR un matin d'hiver, au soleil levant, nous sommes partis de Sainte-Évette vers l'île de Sein... L'île de Sein, il la chante depuis.. Alors évidemment, imperceptiblement elle a fait son chemin dans nos têtes (« La tête dans des îles... »)

projet, isé un

vers les

e Bras-

lus de ; plus ne peut dinaire

ıser du

ors de

ce fut

dont la

e notre

lous ne

1,55€,

G. : bertad :

ick R. 28,67€,

de La E, école 30,49€,

c, Olga

elvne et

52,45€,

6 euros

2 euros

èque à

ts men-

archiste

ité.

La mer verte, l'air froid et vif, le ciel plein de nuages jouant avec la

- Une île... est-ce cette association nore du féminin-masculin en un seul lieu qui donne tant à rêver, à vibrer ?

Les cormorans, tous vêtus de noir

rasaient l'eau. Bientôt la pointe du Raz, qui sous un temps calme et une mer se reposant de ses nuits folles, ne se faisait guère impressionnante. Avait-elle décidé de cacher sa puissance?

Ah! voilà la Vieille, Ar Groach qui pointe son nez, avec sa fidèle compagne la Plate, Ar Groac'h Vihan, leurs bains de pieds sont toujours agités.

Après Bréhat, Ré, Belle Ile, Ouessant... découvrir, les yeux grand ouverts ce « caillou » à demi-immergé et têtu... Sein dans sa pleine simplicité.

Et puis l'île qui semblait au loin

être un nuage vacillant sur l'eau était là, avec ses maisons blanches et ses cormorans bleus (les mains dans les poches, ceux-là !...), près du Men Brial.

- Deux quais, quelques maisons, un

- Une charrette près d'eux afin de transporter les denrées amenées par la

- Et des rochers dont le profil s'imprègne et de l'eau et du ciel, masques vibrant de la fureur toujours possible des éléments!

Roselyne et Claude



Vient de paraître

« Sœur Marie-Thérèse » par Maëster



'EST un régal. Cinquième de la série, il s'intitule Sans diocèse fixe. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas, Sœur Marie-Thérèse est un peronnage de BD de la collection Fluide glacial. Elle porte l'uniforme religieux mais est chaussée de rangers. Elle fume des pétards et ne crache pas sur la bouteille. Elle mare les mecs. Elle ne croit pas et est la hantise de sa hiérarchie. Elle n'hésite pas non plus à user de ses poings. Chaque image recèle moult détails saugrenus et hilarants.

Dans ce numéro, les six histoires nous emportent dans la franche rigolade, bien que le fond soit sérieux. Ainsi, dans « Chantier interdit », notre Sœur est envoyée loger dans une bâtisse qu'un entrepreneur peu scrupuleux entend raser pour dresser un pôle d'activités industrielles et commerciales. Nous verrons comment la sœur occupe le bâtiment pour en faire un squat, lieu de vie pour les familles des ouvriers sans-papiers que l'entrepreneur exploite au black ; la médiation que tente le maire corrompu... etc. Si vous êtes en panne d'idées pour des cadeaux, foncez sur cette BD! Succès et rire maximum garantis!

Lorient

« Avoir l'esprit ouvert n'est pas l'avoir béant à toutes les sottises. » Jean Rostand

Note sur le « Petit lexique philosophique de l'anarchisme » de Daniel Colson

tout de suite consulté la rubrique « science », par réflexe. Ça commence mal par « Bergson, et Deleuze après lui, ont montré le caractère réducteur et dominateur de la science, là où en fonction d'une "utilité pratique" et manipulatrice, pour dominer et instrumentaliser les êtres, la science substitue des signes aux choses, les arrête dans leur mouvement ou leur devenir et prétend ainsi dire la vérité de ce qu'elles sont en les coupant de ce qu'elles peuvent. [...] ». Ce style peu clair ressemble à du newageux relativiste, qui considère qu'il n'y a pas de vérité même approximative mais que chacun a sa vérité, en particulier en sciences; et en corollaire que les pseudosciences valent les sciences. La science ne prétend pas dire la vérité mais prétend l'approcher bien plus que les délires newageux. Comme le dit bien Frédéric Dard, « L'hypothèse la plus élaborée ne saurait remplacer la réalité la plus bancale. ». La science est certes bancale mais au moins elle a des applications pratiques, il suffit de se rappeler Raymond-la-science, pour rester dans le Lexique.

Que pensent les anarchistes et les proches de la science ? À part quelques citations de Bakounine contre la science, pas grand-chose; Proudhon n'est pas cité dans cette rubrique, Russell et Bricmont n'apparaissent nulle part. Selon le Lexique, il n'existe donc pas d'anarchistes ni de libertaires pour le

nucléaire, les OGM ou le clonage. Il est cependant nécessaire, avant d'être favorable ou pas à l'une de ces applications de la science, de bien réfléchir à ses conséquences, à ses utilisations et à ses risques, actuels comme potentiels; il vaut mieux donc se garder de la réaction épidermique afin d'éviter de dire ou de faire des conneries. Par exemple, le nucléaire ne pose pas de problème en soi, son utilisation actuelle en pose car le pouvoir a évacué la réflexion sur la radioactivité et la durée de vie des déchets, sur la centralisation et sur la société soumise aux techniciens nécessaires pour pas que le bazar n'explose. L'analyse antinucléaire d'aujourd'hui fait l'impasse sur l'intérêt de l'État dans ce type de nucléaire et pas dans un nucléaire moins polluant, ni centralisé ni affaire de spécialistes. Pourquoi pas, après tout, un nucléaire au service de l'individu et non de l'État?

De même pour les OGM ou le clonage: les plus rétifs à ces recherches sont avant tout les religieux et mystiques de tous bords et leurs motifs sont moraux, morales qu'ils cherchent à nous imposer en apeurant bien des ignorants. Ils nous ont déjà fait le coup en menaçant Galilée, en tuant Vésale, en interdisant Darwin ou en condamnant la vaccination ; à ce propos, lisez Science et Religion de Russell.

Il n'y a rien non plus sur la distinction nécessaire entre les résultats scientifiques, les méthodes de recherche scientifiques, les scienti-

fiques en tant qu'individus ou en tant que scientifiques, les applications de la science ou les institutions scientifiques, et des points de vues anarchistes sur ces catégories. C'est bien dommage dans un article qui parle de « la science » en y sous-entendant tout et n'importe quoi. D'ailleurs l'article « rationnel » renvoie immédiatement à « irrationnel » qui affirme que « pour la pensée libertaire, tout est rationnel puisque chaque être, chaque événement, chaque situation a sa raison d'être, qui obéit à sa propre loi ». Donc, selon l'auteur, les libertaires sont relativistes en sciences, 2+2=5 et je suis le pape. Parler du rationnel uniquement par l'intermédiaire de l'irrationnel est aussi incomplet de parler de l'anarchisme uniquement par l'intermédiaire de l'autoritarisme.

J'ai enfin été surpris de constater l'absence des rubriques individualisme, communisme, socialisme, libertaire ou unanimité. Le cynisme est caricaturé ; a-t-il entendu parler des inspirateurs que furent les cyniques grecs ou même de Sade ? Colson peut professer les opinions qu'il veut, mais ces omissions et ses choix sont pénibles dans un lexique qui se veut un minimum objectif. C'est vrai qu'il préfère amasser des citations peu claires de Deleuze et de Gattari; il ne faut pas se plaindre, on a évité Lacan.

Nicolas

Liaison Melun

Expressions

Social-sodomie

OMMENT résister à une evue qui a le culot d'intituler de la sorte son numéro 4, et dont un cul-delampe représente le douloureux châtiment de la sodomie que Michel-Ange a peint sur les murs de la chapelle Sixtine? D'autant qu'elle présente un « comité scientifique » d'universitaires aux titres longs comme le bras. Entre aristocrates et sans-culottes, X-Alta a choisi son camp ; le premier numéro traitait de la « tentation du bonheur sportif », le second et le troisième du « multiculturalisme », et le cinquième de « la nouvelle servitude volontaire ». En commun avec Réfractions, X-Alta a le goût de la pensée critique, et des illustrations contemporaines. Apparemment plus incisifs que ceux de Réfractions, ses articles sont nette-ment moins lisibles; les textes de présentation, en particulier, culbutent l'intelligibilité comme un Lacan sous acide. Heureusement les articles (très bien) traduits de l'anglais et les entretiens, bien plus clairs, sauvent la revue du cul-debasse-fosse. D'autant qu'elle semble cultiver le débat, qu'il soit interne au numéro ou de numéro à numéro. Le culte de Theodor Adorno paraît y régner ; espérons qu'une « transversale » de Réfractions ou un livre de l'ACL accultureront le penseur de Francfort au bénéfice des cul-de-jatte philosophiques tels que l'auteur de ce compte-rendu. Ne reculons pas devant quelques citations, histoire de recharger nos accus.

D'un entretien (n°5) entre Roger Dadoun et Fabien Ollier-Henri Vaugrand :

Roger Dadoun : « Culte de la personnalité - voyez ces foules qui se balancent, bras levés comme en prières, et ces cris d'adoration typiques des hystéries collectives et savoir catéchisé en culte entretenu par le scientisme médiatique, nous avons là deux dodues mamelles de servitudes très volontaires qui nous paraissent devoir être associées au principe généralisé de l'entretien; questionnaires et répondeurs s'y adonnent avec fureur, le journaliste traque l'Auteur, lequel se place sur son chemin pour vite se faire prendre. Que de soumissions exquises : le journaliste soumet des questions, auxquelles l'Auteur se soumet, et tous deux se retrouvent complices réjouis de se soumettre au jeu du semblant imposé par le système actuel triomphant de communication de masse. »

Entre Annie Le Brun et Fabien Ollier (n°5) :

Annie Le Brun : « Pour revenir à l'emprise de plus en plus grande de ce monde sur l'enfance, je voudrais donner cet exemple d'une poupée qui fait tout, qui respire, etc. Quand on voit cela, l'appari-

tion et la diffusion des poupées multifonctions qui font tout, qui pleurent, respirent, rient, etc. me paraissent on ne peut plus significatives. C'est comme si vous aviez un bébé véritable en face de vous. Les nouvelles matières permettent de donner l'illusion de la peau et, en fait, il n'y a pas de différence fondamentale avec les nouvelles poupées gonflables qui vous font tout. Dans les deux cas, on se trouve devant une illusion de réalité, d'autant plus inquiétante que les gestes et les mouvements que font ces poupées gonflables et ces jouets sont programmés. Il en résulte quelque chose de très grave lié à la coïncidence entre le côté limité du programme et la force de l'illusion de la réalité. C'est une façon de nous faire croire à une programmée, donc non modifiable. C'est un formidable apprentissage de la servitude volontaire qui a d'abord pour effet désastreux de circonscrire le possible. »

Enfin, faisons culminer ce compte-rendu par un extrait d'Henri Vaugrand, dans lequel les post-machins » sont les tenants du post-modernisme, qu'il voit nous mener à un cul-de-sac. Osons une parabole à la Baudrillard : le djihad n'existe pas. J'rigole. Mais je reste goguenard à l'idée de l'interprétation que les post-machins vont donner à la guerre sainte que se livrent l'ensemble des fous de Dieu (président américain ou mollah taliban, même combat). Néanmoins, il n'y a pas de djihad. Quand le refus de la modernité utilise les techniques hyper sophistiquées de la modernité (Boeing suicides) et quand, dans le même temps, la modernité utilise la rhétorique de la prémodernité (Bien contre Mal),la notion de djihad perd de sa superbe. Mais, que l'on y prenne bien garde, quand les justes sont des deux côtés, il y a un schisme quelque part. Du coup, la croisade n'existe pas non plus, puisque les propositions s'annulent. Et pourtant ils tombent les Boeing. [...] »

On peut commander les numéros de cette revue à : X-Alta, La Roderie, 24300, Abjat, Bandiat ; ou envoyer un courrier : x-alta@liberty-surf.fr

Nestor Potkine



« Le Livre-accès » du Collectif sans ticket, Bruxelles

VEC son format poche, ses cent cinquante pages, voici un petit livre d'apparence modeste qui, par ailleurs, traite d'un enjeu dont beaucoup, y compris chez les libertaires, n'ont pas encore saisi l'importance, la nature réelle. C'es de gratuité qu'il s'agit ou, plus exactement, de liberté d'accès aux transports collectifs. A ceux et celles qui s'obstineraient à penser que le sujet demeure secondaire au regard de l'actualité, de l'urgence qu'imposent d'autres combats plus essentiels, on ne saurait trop conseiller d'y jeter ne serait-ce qu'un regard distrait : je fais pour ma part le pari qu'ils ne pourront qu'être séduits par la justesse, la profondeur de ce qui est énoncé dans ces pages d'une rare densité.

Conçu à l'origine comme une pause, une respiration dans la continuité d'une activité qui, depuis près de trois ans, constitue le quotidien des membres du collectif, le Livre-accès est articulé autour de deux parties. La première forme une sorte d'historique du mouvement, qui ensuite débouche sur un bilan sans concessions. Opérations free zone, carte de droits aux transports, assemblées d'usagers... Récit vivant de pratiques militantes d'une grande diversité, cette première partie peut également être lue comme un genre d'inventaire des moyens dont nous disposons pour porter le débat de la gratuité, au sens large, sur la

scène publique. Selon l'expression d'un des auteurs, le militant y verra donc une précieuse boîte à outils.

La seconde partie se veut plus prospective. Le libre accès aux transports y est envisagé sous l'angle du développement durable, de la justice sociale, d'une redéfinition de l'espace collectif, ou des services du même nom. La réflexion qui s'y développe prend par moments l'aspect de ses évidences si bien tues la plupart du temps, que les voir ici rappelées est proprement jubilatoire. Le chapitre qui suit, dans lequel les auteurs répondent aux objections les plus courantes, renforce encore notre plaisir. Bref ce « petit livre », indispensable à ceux et à celles que questionne l'idée de gratuité, ne manquera pas de combler les esprits curieux de connaître les tenants et aboutissants d'une politique des transports plus soucieuse de profits que de service public, agressive et perverse vis-à-vis des plus démunis, se moquant des problèmes écologiques, indifférente aux discours autres que ceux produits au ministère. À lire d'ur-

Fred pour le RATP

Le Livre-accès, Collectif sans ticket, Bruxelles, éditions du Cerisier, 7 euros. En vente à Publico

Collectif sans ticket

Bruxelles partis à la découverte des territoires de déplacements et des groupes de lutte sur l'accessibilité des transports dans le sud-est de la France sont de retour sur leur réseau « ordinaire ». Le bilan de cette petite semaine d'échanges est particulièrement positif. Environ 200 personnes ont participé aux rencontres-débats. L'avenir de l'accès gratuit - avec les questions connexes qu'il soulève comme objet politique à part entière à l'échelle européenne semble sur la bonne voie

Notre passage à Marseille a été l'occasion de mener une opération conjointe avec les usagers du CST-Marseille, le mercredi 9 janvier. Peu après 18 heures, le groupe de militants (environ 50 personnes) est descendu dans la station Vieux-Port. Une poussette en tête de cortège a ouvert le portillon, nous avons déroulé notre banderole et environ quinze cents personnes ont bénéficié de la gratuité (c'est le nombre des tracts distribués). C'est fou le monde qu'il y a le soir de l'ouverture des soldes entre 18 heures et 19 h 30!

Les médias locaux étaient présents. L'action était annoncée par la Marseillaise dans son édition du jour, sous le titre : « Le Collectif sans ticket de Marseille s'affiche ». L'action s'est passée dans la bonne humeur, à part une petite altercation avec un employé « zélé » de la RTM

(Régie des transports marseillais).

Voici un extrait du tract spécial CST belge » :

« Venez rencontrer le Collectif sans ticket de Belgique!

La lutte pour le libre accès aux transports en commun et la gratuité des services collectifs est présente partout où des usagers ont voulu prendre leurs affaires en main. Depuis plus de trois ans, nos camarades ont multiplié les interventions, rencontres et échanges avec des usagers, des travailleuses et des travailleurs des services publicates y des syndicalistes, des mandataires politiques, des journalistes... des forces de l'ordre.

A l'instar du collectif marseillais, ils et elles pratiquent le métro « aouf! » (ndt : en accès gratuit) et construisent régulièrement des « free-zones », zones temporaires de gratuité, déguisés en anti-contrôleurs...

Leur but n'est pas de demander un aménagement humanitaire de la situation, même si de nombreuses avancées en Belgique leur sont redevables, mais d'obtenir une "véritable décision politique, [...] un évènement culturel. La gratuité généralisée des transports en commun signifierait que le service public n'est pas une charge qu'une société civilisée doit consentir à supporter, mais un projet collectif capable, en tant que tel, d'affirmer le possible contre les probabilités grises de la résignation." (in Livre accès, du



« Bêtes et méchants. Petite histoire des jeunes fascistes français », 208 p., 30 pages d'iconographie, 10 euros.

Ce livre a été écrit par des militants du réseau No Pasaran.

En vente à Publico

Collectif sans ticket, éditions du Cerisier 2001).

Diffuseur d'idées, de pensées, de pratiques, le collectif a été rapidement considéré comme "dangereux" par les autorités, parce qu'il touchait à des fondements de la société marchande, à ces rentes de situation qui se font sur le dos et des travailleurs et de sus prétexte de retabilité »

Collectif sans ticket

Collectifsansticket@lists.collectifs.net http://lists.collectifs.net/mailman/listinfo/collectifsansticket

Qu'on châtre la frocaille!



25

e à outils

ective. Le

us l'angle

des ser-léveloppe

es si bien

pelées est

s les plus

celles que

ra pas de

tenants et

plus sou-

ressive et

quant des

lire d'ur-

le RATP

pages ros.

s mili-

été rapi-

"dange

rce qu'il

entes de

e dos et

ailleuses rs. Parce

collectif

un apar-

es droits

texte de

s ticket

ectifs.net

ansticket

Fred

Bref ce

Qu'on les châtre!

A SEMAINE dernière, comme donnais le dernier coup de fion à mes flanches, les quotidiens racontaient la disparition d'un mioche lillois, le petit Gaston Foveaux, que ses parents avaient eu la criminelle trouducuterie de coller à l'école des ignorantins de Notre-Dame-de-la-Treille.

Encore un pauvret que les cafards ont étrillé! que je ruminai.

C'était là une si vague supposition que je posai ma plume sans en faire part aux bons bougres.

Le lendemain, ma supposition était confirmée par les faits

Le petit Foveaux avait bel et bien été victime des ignorantins! On avait dégoté son cadavre dans la cafardière et aucun doute n'était possible. Tout de suite, les soupcons des chats-fourrés se concentrèrent sur l'enfroqué Flamidien et une chiée d'accablantes preuves vinrent préciser les soupçons.

Le monstre a-t-il opéré seul ? On ne sait pas!

Mais ce qu'on sait parfaitement, c'est que ses copains ensoutanés n'ont pas ignoré le crime et qu'ils ont bougrement manœuvré pour sauver la mise au Flamidien.

Ah, si les porcs avaient pu subtiliser le cadavre, le trimbaler au dehors du couvent!

Ils durent y renoncer. C'est alors qu'ils se décidèrent à sortir la dans le plat et casse les vitres

En attendant mieux

victime de sa cachette et à l'installer au milieu d'un parloir où, le lendemain les jugeurs le trouvèrent sans recherches. Près du cadavre, les frocards avaient posé une lettre qu'ils vou-laient faire attribuer à l'assassin et qui n'était qu'un boniment imbécile .

« Je suis un socialiste, disait la babillarde, et j'ai tué le petit Foveaux pour faire des misères aux prêtres...

Ça sentait le cafard d'une lieue! Turellement, ça n'a pas pris.

Une autre manigance enfroqués a été de dénoncer un de leurs amis, bigot enragé et salisseur de gosses - mais qui ne porte pas

Si on avait pu rejeter l'assassinat du petit Foveaux sur le menuisier Mulo, l'honneur des enfroqués était sauf

Je t'en fiche! Flamidien reste. malgré les manœuvres de ses amis, l'empapaouteur et l'assassin.

Alors, la jésuitaille a entonné un autre cantique :

« Pourquoi faire retomber sur une collectivité la responsabilité d'un crime individuel?»

Eh foutre, on n'était pas habitué à entendre les jésuites argumenter ainsi. Il n'y a pas longtemps que ces mêmes jean-fesse agonisaient les anarchos de sottises et, pour les actes d'un seul, gueulaient qu'il fallait taper dans le tas.

Donc, tant pis pour ce qui leur arrive: ils ont mis en circulation des boniments qui se retournent contre eux – ils ont craché en l'air et le glaviot leur retombe sur le nez. C'est bien fait!

Au surplus, il n'y a pas de comparaison possible entre l'acte d'un anarcho et le crime d'un porc

Si un anarcho fout les pieds

sociales c'est qu'il est fichu à cran par les abominations ambiantes et qu'il veut protester contre les vacheries des riches et des dirigeants.

A qui la faute! A la société tout entière! C'est elle qui engendre la misère et l'oppression – c'est elle la responsable des actes de révolte.

Les anarchos n'y sont pour rien : ils se bornent à constater que tout va de ginguois dans la société capitaliste et à crier casse-cou.

Si vous dégringolez dans un précipice rendrez-vous responsable de votre chute un bon fieu qui vous aura averti du péril et que vous n'aurez pas écouté ?

Evidemment non! Hé bien, les anarchos ne sont rien plus que des avertisseurs.

lement des types d'un même sexe dans les prisons, il se passe de sacrées c'est kif-kif aux Biribis africains.

La frocaille ne peut pas échapper à la fatalité!

Bien au contraire, le vœu de chasteté que les ensoutanés prononcent les prédispose à toutes les cochonneries : ce vœu les tourneboule, la luxure les brûle et ils se vautrent vite dans toutes les salau-

Quand les ensoutanés sont des ignorantins qui se spécialisent à l'abrutissement des gosses – malheur aux petiots!



Malheureusement, son exemple n'a pas été suivi.

C'est que la frocaille ne fait vœu de chasteté que pour cacher son jeu : n'ayant pas de famille, ayant brisé tous les liens sociaux, ces animaux arrivent vite à exécrer l'humanité : ils sont ainsi plus à même de faire du mal au populo en nous introdufubilisant leurs mensonges ; quant à leurs pas-sions, loin de les réfréner, ils les assouvissent sans mesure... Et ils arrivent ainsi à être à tous les points de vue – tant au moral qu'au physique – de parfaits jésuites, des monstres complets!

Les bouffe-galette sociales parlent de pondre une loi qui inter-dise aux enfroqués de faire l'école.

C'est un remède idiot! Ça n'empêchera pas les prêtres de souiller nos mômes.

Ma binaise est bougrement

Qu'on les châtre!

Ce n'est pas radical - c'est simplement opportun!

Le remède radical serait autrement galbeux... Un petit coup de chahut sérieux et la frocaille ne nous emmiellerait plus..

En attendant, le chaponnage a

Les montreurs de vipères ont soin d'arracher les crocs venimeux aux reptiles de leur collection.

Qu'y a-t-il de drôle à ce qu'on opère identiquement vis-à-vis des cafards?

Puisque nous sommes d'assez foutues andouilles pour laisser ces bêtes venimeuses circuler au milieu de nous, la plus élémentaire des précautions est de les mettre dans l'impossibilité... de mordre!

> **Émile Pouget** 19 février 1899



Or, donc, entre eux et les cochons ensoutanés il n'y a pas mèche de dégoter un semblant de

Les enfroqués sont des feignasses qui, s'ils étaient restés des hommes, n'auraient été ni plus malpropres, ni plus méchants, ni plus criminels que le premier venu. Mais ils ne sont pas restés des hommes! Ils se sont isolés, se sont créé une existence à part, une vie anti-humaine..., il n'y a donc rien d'épatant à ce qu'ils arrivent à être

Et il n'y a pas d'erreur : étant donné les circonstances et l'influence du milieu, les porcs du calibre de Flamidien sont une résultante fatale du ratichonisme.

Aussi a-t-on raison de s'en prendre non seulement au cochon sur qui paraît peser la responsabilité individuelle du meurtre du petit Foveaux, mais encore à ses copains - à toute la frocaille, à toute la jésuitaille!

Les mœurs contre nature sont le produit inévitable de l'amoncel-

Les bons bougres qui ont eu la déveine d'aller chez les frères ne me démentiront pas : les Flamidien sont légion!

Il n'y aurait qu'un moyen de foutre les enfroqués à l'abri du vice malpropre : ce serait de les chaponner!

Y a que ça, les châtrer! Et dam, quoi de drôle?

Puisque ces porcs jurent de rester chastes, il n'y a pas de mal à ce qu'on les fiche dans l'impossibilité radicale de succomber à la tenta tion; une fois châtrés on pourrait les laisser courir en liberté, sans crainte qu'ils violent leur parole et

Mon idée n'a d'ailleurs rien de loufoque ; un saint du calendrier crétin, Origène, qui n'était fichtre pas une foutue bête, se fit l'ardent champion de la castration des curés.

Le bougre était évêque et il prêcha d'exemple, nom de dieu!

Il se fit chaponner!



